ISSN 0180-7102

2

INFO OVNI



RENCONTRE RAPPROCHEE DU TROISIEME TYPE ?

BREF RAPPEL DES FAITS.

Pour de plus amples précisions, le lecteur aura tout intérêt à se reporter au précédent numéro d'INFO OVNI dans lequel cette affaire a été traitée en détails.

REFERENCES	Rapport préliminaire de Gérard Nicoulaud
DATE	18/01/1977
HEURE	00 h.30 à 01 h.30 environ
LIEU	" La Chaumette " Bussière-Saint-Georges (Creuse)
TEMOIN	Monsieur P... Maurice Ancien légionnai

LES FAITS.

Le témoin était en vacances, seul dans sa maison de campagne à "La Chaumette " où depuis deux jours, il avait fait quelques travaux d'aménagement.

D'un tempérament gai, il venait de faire une belote chez un voisin. Il avait normalementbu et aux dires du voisin, il était parfaitement lucide au moment où il le quitta. Il parcourut une vingtaine de mètres pour rentrer chez lui. Il sortit sa clef de sa poche, et au moment de l'introduire dans le trou de la serrure, sans rien comprendre à ce qui lui arrivait, il se retrouva "projeté" dans un buisson à 50 m de là où il tomba assis sur le talus. Il n'eut aucunement conscience d'un quelconque déplacement, mais au moment où il tomba sur les fesses, "il se sentit redevenu un homme !"

C'est alors qu'il leva la tête et vit juste au-dessus de lui, à hauteur des branches des arbres (4 ou 5 m de haut) un énorme "nuage" noir d'environ 20 m de diamètre au milieu duquel trois lumières juxtaposées de couleur or et de 20 cm de diamètre (qu'il appellera des "yeux") semblaient le regarder.

Il sentit alors une présence intelligente qui le dominait. Il eut peur comme jamais encore il avait eu peur de sa vie. "Laissez moi me lever " demanda-t-il presque suppliant. Il se redressa, fit un pas au milieu du chemin, se tourna à nouveau vers les"yeux". C'est alors qu'il fut immobilisé au sol, incapable d'avancer ou de reculer, comme si ses pieds étaient collés; mais ainsi que nous le verrons, il n'était pas paralysé. C'est alors qu'il fut pris de tremblements, mais pas de tremblements propres, il étaitcomme un arbre que l'on secouerait. Il fut ainsi secoué de la tête aux pieds sur une amplitude de 10 cm et avec une telle violence "qu'il pouvait entendre les pièces de monnaie tinter dans sa poche". Il ressentit en même temps un violent courant d'air accompagné d'un ronflement de ventilateur.

Souffle et bruit durèrent jusqu'à la fin de l'observation, mais apparemment, les arbres du voisinage ne furent pas agités.

Le "nuage" au-dessus de lui ressemblait à "un épervier charmant sa proie" car ses bords étaient irréguliers et surtout agités d' une ondulation sur le tiers extérieur du rayon. Le témoin mima la chose en écartant les bras et en faisant onduler ses mains.

Les "yeux" aussi avaient un curieux mouvement de va et vient alterné, le rond central restant fixe et les ronds latéraux allant à tour de rôle à droite et à gauche, tout en maintenant le contact avec le rond central. Parfois, ils venaient occulter celui du centre "comme des ciseaux" ne laissant qu'une "mince raie de lumière douce au centre".

Les yeux du témoins étaient fixés sur eux. Monsieur P... avait la sensation que des êtres intellignets étaient là à l'intérieur du nuage et le surveillaient. Depuis le début du phénomène, il n'arrêta pas de les IMPLORER en levant vers eux des bras suppliants. "Dites moi ce que vous voulez... Emmenez-moi mais laissez mon foyer tranquille... Je suis un PACIFIQUE ... Descendez, je vous en supplie... Qui êtes vous ?..." Il leur tendit même la main dans l'espoir d'en serrer une autre et de se trouver ainsi en face d'êtres humains.

Chaque fois qu'il "les" implorait, les tremblements qui le secouaie t se faisaient moins violents. "Je tremblais plus ou moins fortement, c'était comme une réponse ..."

Le témoin était entouré de tous les côtés par des "petits moutons ou fleurs" blanches, très belles et en très grande quantité, immobiles dans l'espace devant lui et sur le buisson de droite. "C'était superbe, il y avait un très beau contraste avec le nuage noir". Il ne pouvait s'agir de givre car la nuit était parfaitement claire et ces "choses" étaient immobiles, comme suspendues dans l'espace.

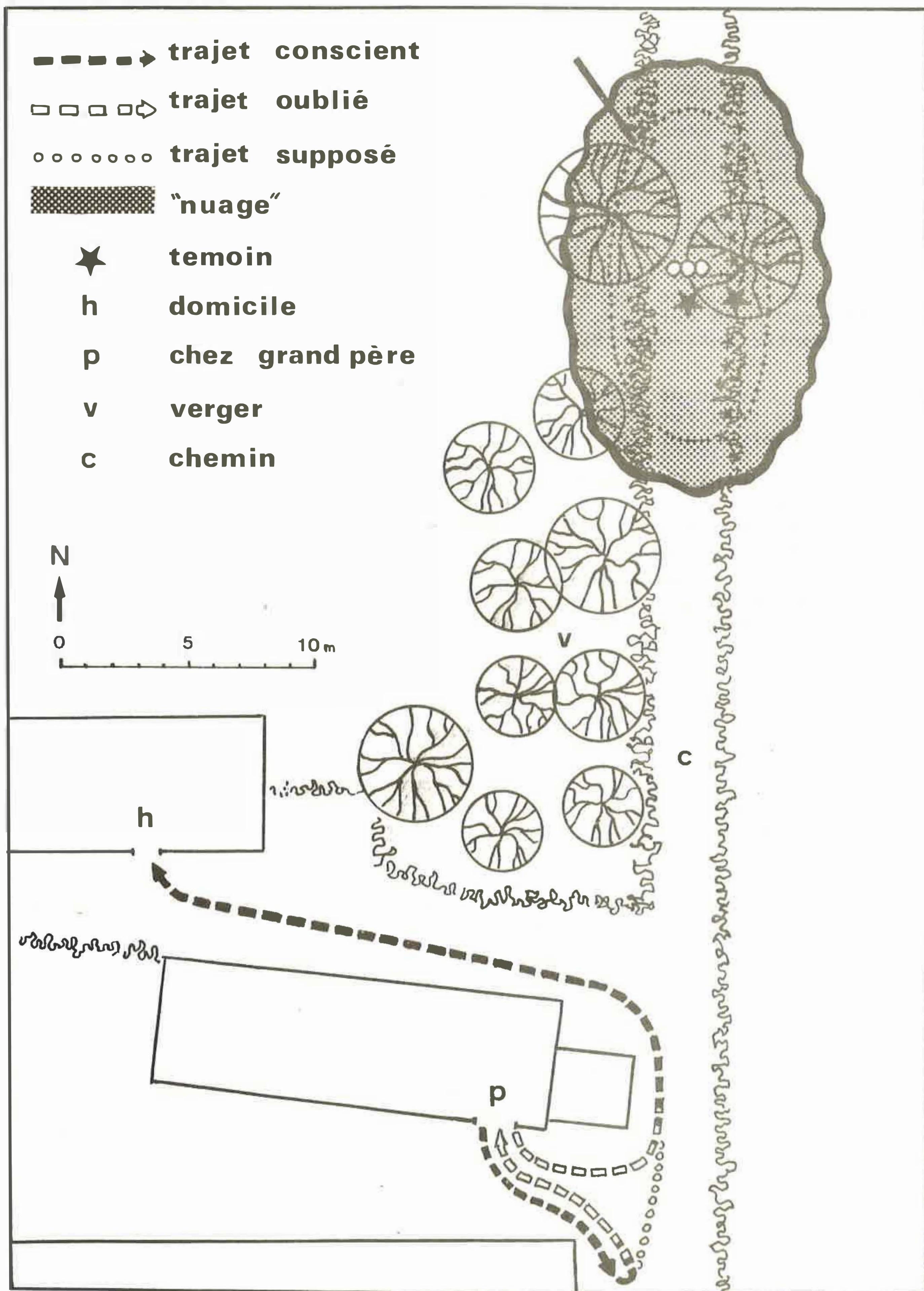
Il observa aussi, accrochée sous le "nuage" comme une "patte" oblique de 20 cm de diamètre et 4 m de long dont l'extrémité supérieure était fourchue.

Puis, d'un coup, les "yeux" latéraux disparurent (s'éteignirent ?) et il resta plus que l'oeil central duquel jaillit un faisceau lumineux conique d'une lumière blanche argentée qui éclaira le témoin et toute la largeur du chemin (3 ou 4 m de diamètre).

Au même moment, le "nuage" se mit à tourbillonner sur lui-même avec un bruit plus intense et un déplacement d'air plus puissant, et alors, "Il se rétracta sur lui-même et disparut en l'air comme à l'intérieur d'un "entonnoir renversé".

Le témoin, à nouveau maitre de lui-même revint "comme un sauvage en hurlant au secours" chez son voisin qui le trouva les "yeux hagards". Entre le départ du témoin et son retour, IL S' ETAIT ECOULE UNE HEURE UN QUART ! Le témoin n'en avait pas eu conscience. Vêtu d'une simple veste il n'avait pas ressenti la moindre atteinte du froid alors que dehors il gelait fortement.

les lieux



trajet conscient
trajet oublié
trajet supposé
"nuage"
temoin
h domicile
p chez grand père
v verger
c chemin
N
0
5
10 m
h
v
c
p

Le témoin fit au voisin son récit tout en pleurant à chaudes larmes. Il refusa d'aller coucher seul chez lui et dormit chez le voisin. Plusieurs fois il se réveilla en pleurant. Toute la journée du lendemain il pleura. Il raconta son histoire à plusieurs habitants du village, obsédé par son incapacité à pouvoir dire combien de temps son aventure avait duré ni comment il était passé de sa porte au chemin. Il avait parfaitement conscience de son trou de mémoire. Toute la journée il souffrit de maux de tête atroces. On lui fit des compresses mais en vain. Il avait l'impression que sa tête allait éclater. On fit venir le mèdecin de Boussac qui diagnostiqua un important état de choc. Le témoin eût cette remarque curieuse : " Ils n'ont pas voulu me faire de mal, mais ils m'ont fait très mal !" (Psychologiquement s'entend).

Sur les lieux de l'observation qui furent fouillés dès le lendemain aucune trace ne fut découverte, ni de la "patte" ni des "fleurs" . On retrouva juste l'emplacement où le témoin était assis. Sa montre änti-magnétique marcha normalement.

Avant de repartir chez lui (région parisienne), il fut pris de très fortes démangeaisons aux bras, mais aucune trace ne fut observée sur son corps.

Avant son expérience, il ne s'intéressait pas aux OVNI, n'avait rien lu sur le sujet et n'y croyait pas. Maintenant, il a changé d'avis et a été"LITTERALLEMENT TRANSFORME". " Vous me prenez pour fou, mais je dis la VERITE"

Il souhaite être interrogé sous hypnose car il désire connaitre ce qui lui est arrivé pendant son trou de mémoire. Dernier détail enfin, LA CLEF QU'IL TENAIT A LA MAIN AU MOMENT DE SA PERTE DE CONSCIENCE FUT RETROUVEE DANS SA POCHE !

Enquête menée les 19 et 20 Janvier 1977

CE QUI SE PASSE DANS LES COULISSES.

Le résumé des faits que nous venons de retranscrire n'aura pas manqué de surprendre le lecteur déjà au courant de tous les éléments de notre enquête, qui sur plusieurs points présente de non négligeables divergences.

En fait, il convient de dire que ce "résumé" est lui aussi un RAPPORT D'ENQUETE établi par notre ami Gérard Nicoulaud dès le lendemain même de l'observation.

Trop souvent, lorsque le lecteur prend connaissance d'un texte "fignolé" relatant une observation importante, il a tendance à ne considérer que le "produit final" sans tenir compte de la somme incroyable d'efforts et de recherches effectués à tous les niveaux. Nous signons nos rapports "Groupe 03100", mais si seuls quelques membres du groupe sont connus, ayant pignon sur rue et carte d'enquêteur en poche. Il est bon de préciser que derrière eux agit sans relâche une organisation qui malheureusement n'a que bien peu souvent l'occasion d'être mise en valeur et remerciée comme elle le mérite. Gérard Nicoulaud appartient à ces obscurs "sans grade". Ce n'est pas un "Ufologue" au sens plein du terme, c'est tout simplement un garçon attentif à tout et prêt à se rendre disponible dès que survient un fait digne d'intérêt.

En rédigeant son rapport d'enquête, il ne cherchait pas à réaliser un modèle du genre. IL ESSAYAIT TOUT SIMPLEMENT DE PRESERVER UNE DOCUMENTATION IMMEDIATE UNIQUE, il était simplement là au bon moment, juste pour enregistrer l'évènement qui venait de se produire et qui était encore toutfrais dans la mémoire du témoin. Et puis, se jugeant incompétent pour mener à bien cette affaire hors du commun, Gérard Nicoulaud nous transmettait d'un coup et son rapport et le flambeau. Ce n'était pas la première fois qu'il agissait ainsi et nous savons que ce ne sera pas la dernière.

Gérard Nicoulaud est UN PARMI TANT D'AUTRES sans qui l'Ufologie ne serait pas possible. Et nous tenons à remercier et à saluer bien bas tous ces "correspondants" qui savent distraire une partie de leur temps pour rechercher et nous transmettre tous les faits et documentsdont ils peuvent avoir connaissance. C'est grâce à eux que nous pouvons "couvrir" deux départements (Allier-Creuse), sans eux nous serions complètement paralysés.

On ne le saura jamais assez... on ne le dira jamais assez... Mais revenons en à notre affaire...

UN SACRE PROBLEME A RESOUDRE.

Outre les péripéties de l'observation, ce qui marqua le plus le témoin ce fut son TROU DE MEMOIRE. Monsieur P... n'avait qu'un désir : SAVOIR CE QUI LUI ETAIT ARRIVE PENDANT CETTE HEURE DE SA VIE DONT IL NE GARDAIT AUCUN SOUVENIR. Gérard Nicoulaud, au courant des "classiques" de l'Ufologie, lui parla de l'affaire Betty et Barney Hill et des résultats obtenus grâce à l'interrogatoire mené sous hypnose par le Dr. B. Simon.

Dès que Monsieur P... sut que l'hypnose ETAIT SUSCEPTIBLE de lui faire retrouver la mémoire, il insista pour être traité par ce procédé.

Le Groupe 03100 était parfaitement opérationnel dans ce domaine. Toutefois, une telle tentative n'allait pas sans soulever un grave problème moral. En effet, le trou de mémoire du témoin pouvait correspondre à une CENSURE DE SON INCONSCIENT. L'éventualité selon laquelle Monsieur P... avait pu vivre une expérience TELLEMENT TRAUMATISANTE QU'IL PREFERAIT FAIRE COMME S'IL L'AVAIT OUBLIEE n'était pas à négliger. Or, faire revivre sous hypnose cette possible expérience traumatisante risquait de produire chez le témoin une CATASTROPHE PSYCHIQUE IRREVERSIBLE. Voilà pourquoi, bien que parfaitement capables de satisfaire la volonté de Monsieur P... nous ne nous sentions pas tellement le droit de le faire, même en étant "couverts" par le fait que c'était lui qui nous le demandait.

Heureusement, et bien qu'il nous soit impossible d'aborder le sujet ici, nous acquîmes la certitude que Monsieur P... pouvait être mis sous hypnose sans risques de préjudices psychologiques. Rendez-vous fut donc pris avec lui pour une séance que nous allions préparer dans les moindres détails. En effet, il est un certain nombre d'erreurs "faciles" qu'il convient d'éviter. C'est notre ami Michel Dufourny(qui eut l'occasion de faire un exposé à ce sujet lors des journées de "Montluçon 1978") qui fut chargé de la réalisation de cette expérience.

METHODE DU GROUPE O3IOO

Personne ne sait exactement ce qu'est l'état hypnotique.

Tout ce que l'on sait, c'est que "ça marche" avec toutefois un inconvénient de taille, à savoir le fait qu'il s'établit presqu'inévitablement une "complicité" (même involontaire) entre l' hypnotiseur et son sujet ... Le second pouvant inconsciemment chercher à "faire plaisir" au premier en répondant ou en réagissant dans le sens souhaité. Et il n'est pas rare de voir des investigations sous hypnose tourner à de " belles séances de DELIRE A DEUX "

De plus, un sujet sous hypnose est PAR DEFINITION, hautement influençable, il est donc extrèmement facile de l'amener à répondre ce que l'on veut par un choix judicieux de questions soigneusement orientées.

Et pourtant, sous hypnose, la mémoire SEMBLE plus fidèle et un sujet convenablement traité peut parfaitement fournir sur un fait particulier dont il a été le témoin ou l'acteur des détails extrèmement précis dont il pouvait même être persuadé qu'il les avait oubliés depuis longtemps.

De plus, il semble bien que sous hypnose, il soit impossible au sujet de mentir volontairement. Rien ne prouve que ce qu'il dit soit LA VERITE mais il y a tout lieu de penser que ce qu'il dit est SA vérité.

Comment donc profiter des avantages de l'hynose tout en limitant les inconvénients.?

Le Groupe O3IOO procède selon la méthode que nous allons maintenant rapidement exposer. Nous ne la considérons pas comme parfaite, mais tout au moins nous met-elle à l'abri des deux plus graves inconvénients mentionnés ci-dessus.

CONTRAIREMENT A LA PLUPART DES INVESTIGATEURS, NOUS NE PRATIQUONS PAS L'INTERROGATOIRESOUS HYPNOSE . Ce qui évite toute influence néfaste du sujet par des questions mal formulées.

NOTRE METHODE EST ESSENTIELLEMENT AXEE SUR LA REGRESSION DE MEMOIRE.

Pour cela, il est indispensable que le sujet puisse être plongé dans un état d'hypnose profonde appelé ETAT SOMNAMBULIQUE. Cela n'est hélas pas possible avec tous les individus. Dans cet état, le sujet, les yeux ouverts perçoit parfaitement son environnement tout en continuant d'accepter les suggestions de l'hypnotiseur.

La grande originalité de notre méthode réside dans le fait que la mise sous hypnose profonde est effectuée SUR LES LIEUX ET DANS LES CONDITIONS DE L'OBSERVATION ORIGINALE que l'on ordonne alors au sujet de REVIVRE. Le rôle des enquêteurs se borne simplement à OBSERVER LE SUJET ET A ENREGISTRER SON COMPORTEMENT. Afin de permettre une meilleure compréhension de ce qui se passe, deux ordres simples lui sont alors donnés et répétés chaque fois que cela s'avère nécessaire. Ces deux ordres ne comportant aucun élément de "réponse" dans leur formulation sont les suivants :

Dites à haute voix ce qui se passe ...

Dites à haute voix ce que vous voyez ...

C'est selon cette méthode qu'allait être traité le cas de Monsieur P...

PREPARATION DE LA SEANCE.

Une mise sous hypnose ne s'improvise pas, elle se PREPARE.

Début Juillet 1977 nous rencontrâmes Monsieur P... afin de lui exposer ce que nous comptions faire et surtout afin de la mettre en garde sur TROIS points précis que l'honnêteté intellectuelle nous obligeait à formuler clairement.

I/ Monsieur P... souhaitait être mis sous hypnose, mais malgré son désir et malgré la compétence de notre praticien, Michel Dufourny, rien ne prouvait que cela puisse être possible. L'expérience pouvait fort bien se solder par un échec total,mais qui ne tente rien n'a rien ... Ce qui est tout de même remarquable c'est que tout le monde AVAIT CONFIANCE et était persuadé que "ça marcherait"!

2/ Lorsqu'il se retrouverait sous hypnose, il serait POSSIBLE que Monsieur P... se mette à exprimer plus ou moins spontanément des DETAILS EXTREMEMENT PERSONNELS DE SA VIE PRIVEE qui de ce fait seraient aussitôt connus des enquêteurs présents. Monsieur P... en accepta l'éventualité car ce qui importait surtout pour lui, c'était de SAVOIR CE QUI LUI ETAIT ARRIVE et celà même au prix de "révélations" indiscrètes ou facheuses qu'il n'aurait certainement pas faites autrement.

Pour ce point précis, nous assurâmes Monsieur P... que s'il se livrait à de telles "révélations", il était bien certain que nous n'en ferions pas mention dans notre rapport. D'ailleurs, toute la séance serait enregistrée et à l'écoute de la bande, le témoin jugerait de ce qu'il nous autoriserait ou non à utiliser et à publier.

Ce point particulier constitue d'ailleurs une des erreurs INEVITABLES qui guettent les investigations sous hypnose. En effet IL NE FAUDRAIT PAS QUE LE SUJET PUISSE ECOUTER LA BANDE ... Mais bien souvent il est extrêmement difficile de le lui refuser. Nous aurons certainement l'occasion de revenir un jour sur cet aspect capital du problème.

3/ Enfin, il fut bien spécifié à Monsieur P... que nous allions tenter de lui faire revivre INTEGRALEMENT son expérience qui s'était révélée (pour la partie dont il en avait gardé le souvenir) extrêmement pénible et traumatisante et qu'en conséquence, il éprouverait une seconde fois le même traumatisme et ressentirait la même "terreur".

Plutot que de "continuer à vivre dans l'ignorance" Monsieur P... prit courageusement le risque en nous disant "qu'il en avait vu d'autres ... et que de toutes façons, il n'en était pas mort..."

Il ne nous restait donc plus qu'à "opérer".

Pratiquement, nous avions décidé de procéder en deux temps.

- Faire revivre au témoin ce qui s'était passé à partir du moment où il avait introduit sa cléf dans le trou de la serrure (début du trou de mémoire) et ce, jusqu'au moment de sa chute dans le buisson ...

Cela si tout allait bien ... et si un problème surgissait en cours d'expérience,

- Faire rétrograder au témoin ce qui lui était arrivé AVANT sa chute dans le buisson.

En somme, nous étions prêts à "attaquer le trou de mémoire par les deux bouts ".

LE I9/07/1977.

La mise sous hypnose se fit non pas à OI heure comme pour l'observation mais à la tombée de la nuit. Il y avait à cela une raison bien précise. En effet, dans son témoignage, Monsieur P... avait mentionné qu'il y voyait clair comme s'il y avait eu un magnifique clair de lune; afin de respecter l'éclairage ambiant et de ne pas lâcher le témoin dans l'obscurité totale, il fut donc décidé de procéder à ce moment précis de la journée où la visibilité, sans être parfaite est encore acceptable.

Michel Dufourny utilisa tout d'abord la méthode de relaxation progressive qu'il approfondit ensuite par la méthode d'hypnose fractionnée de Vogt et par signe-signal.

L'état somnambulique fut atteint au bout de 20-25 mn.
Le sujet, les yeux ouverts continuait d'accepter les suggestions et répondait correctement aux tests d'amnésie, catalepsie et anesthésie, exactement comme lorsqu'il avait les yeux fermés.

Il fut alors conduit dehors devant sa porte. Sa clef lui fut mise en main et par suggestion, Michel Dufourny l'amena à régresser jusqu'au 18/OI/1977 à 00h.30 en lui disant :

" Nous sommes le dix huit Janvier, il est minuit et demi, vous venez de terminer une partie de cartes avec vos amis, vous les avez raccompagnés et vous rentrez chez vous..."

Ajoutons que par soucis du détail, nous avions fourni au sujet une cigarette allumée comme il en avait une le jour fatidique. Monsieur P... était donc là, devant sa porte, "rentrant chez lui" et nous allions enfin savoir ce qui s'était passé.

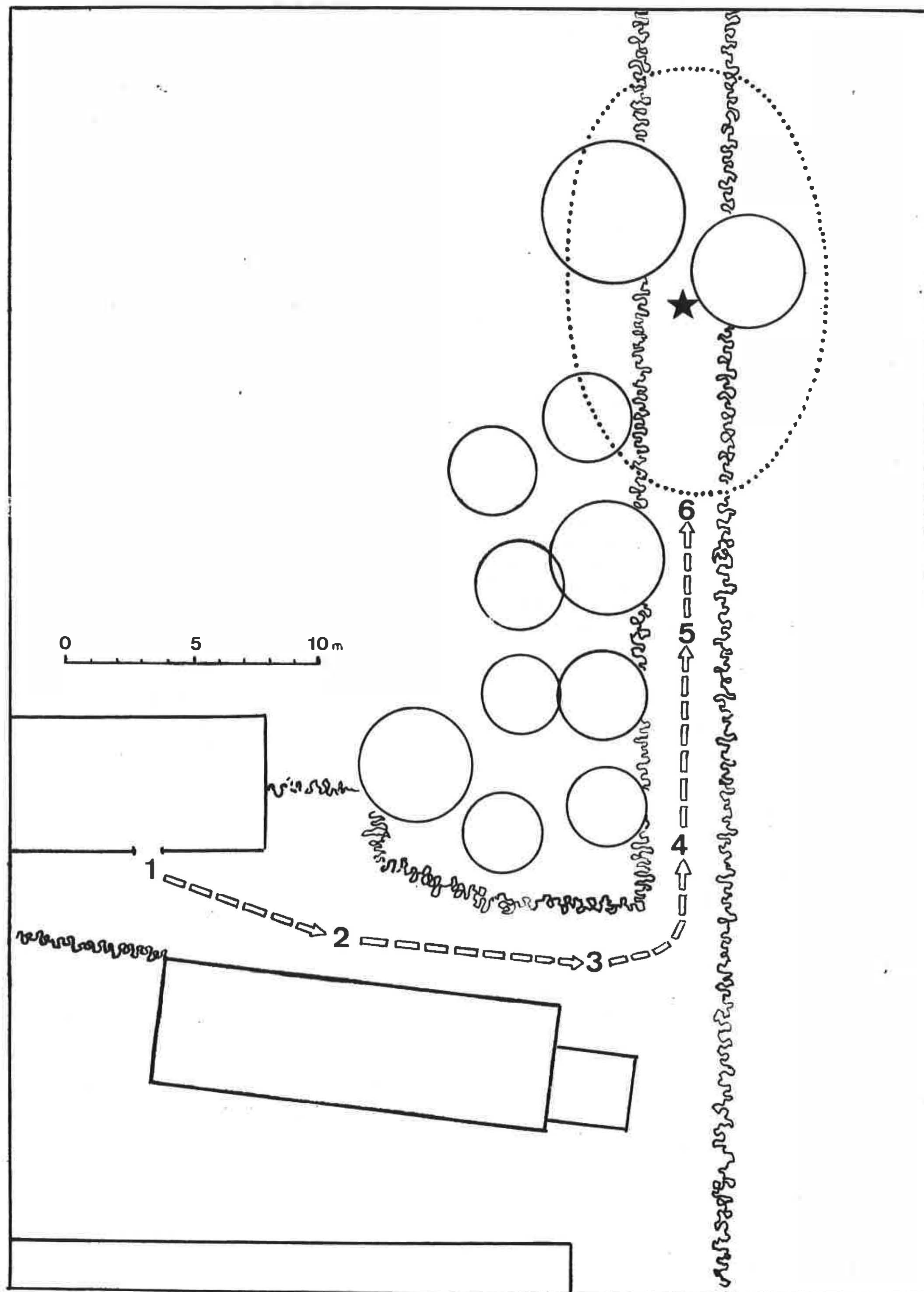
LE I8/OI/I977 BIS !

Afin que le lecteur puisse mieux suivre le déroulement de l'expérience nous avons effectué le "timing" de l'opération et avons noté certains points de repère sous la forme de chiffres figurant sur le plan joint.

Toutes les paroles et comportements du témoin vont maintenant être relatés en détail mais ces quelques mots seront bien incapables de restituer le climat de cette "reconstitution" aussi éprouvante pour le sujet que pour les investigateurs.

Temps 0. Sujet en 1 sur le plan.
Le sujet introduit sa clef dans la serrure. MAIS IL NE LA TOURNE PAS, IL LA RESSORT AUSSITOT ET LA MET DANS SA POCHEDROITE. Il recule alors d'un pas en titubant légèrement.

hypnose du 19 07 1977




st bonnet
montilly
MOULINS
ygrande
cosne
châtillon
sauvagny
vaux
bizeneuille
domérat
MONTLUÇON
lamaids
voussac
chazeuil
langy
lalizolle
VICHY
biozat
BAVIC
0
10
20 Km
ALLIER

15 secondes.

Le sujet immobile à la même place titube toujours à la recherche d'un équilibre qu'il semble avoir perdu. Comme il ne dit rien, M. Dufourny lui ordonne : ""Vous parlez à voix haute, vous dites tout ce qui se passe ..."

20 secondes.

Le sujet n'a toujours pas bougé mais prononce trois fois cette phrase assez énigmatique : "OH, J'M'EN VAIS ... J'M'EN VAIS.. (profonde inspiration par le nez) J'M'EN VAIS !"

Alors que la première fois la phrase a été prononcée d'un ton "normal" la seconde fois elle a été prononcée comme si le sujet cherchait à résister à quelque chose. La troisième fois elle a été prononcée dans un sanglot de "désespoir impuissant".

En même temps, le sujet effectue un demi tour incertain et se dirige lentement vers le chemin.

45 secondes.

Le sujet qui marche lentement prononce un "OH" de désespoir et de douleur.

55 secondes. Sujet en 2 sur le plan.

D'une voix brisée et sanglotante le sujet prononce : "ILS SONT LA, (renifle car il a des larmes dans la voix) ILS SONT LA"! et en même temps il se tourne en direction de l'endroit où il revint à lui lors de sa chute dans le buisson, exactement comme s'il y voyait déjà le "nuage" ALORS QUE DE LA OU IL EST ET EN RAISON DE LA VEGETATION, IL EST IMPOSSIBLE DE DISTINGUER CE QU'IL POURRAIT Y AVOIR AU DESSUS DU CHEMIN !

I minute 15 secondes.

Le sujet avance toujours lentement vers le chemin. " AVEC LEUR GROS MACHIN ... LA !" et de la tête il désigne encore le lieu de la rencontre (étoile sur le plan).

I minute 30 secondes. Sujet en 3 sur le plan.

Le sujet porte la main GAUCHE à sa tête et se tient la partie temporale GAUCHE. "OH ! MA TETE ! OH... OH LA". Il souffre visiblement le martyr. Il s'arrête et se recroqueville un moment sur lui-même avant de continuer d'avancer vers le chemin où il s'engage.

2 minutes.

Le sujet est maintenant dans le chemin. "ILS SONT LA ... ILS SONT LA ... ILS SONT LA ..."

2 minutes 15 secondes. Sujet en 4 sur le plan.

Le sujet peut MAINTENANT voir le lieu de la rencontre. "C'EST GROS... GROS ... LA LUMIERE ... LA LUMIERE (prononcé dans des sanglots)... XXX (mot incompréhensible) AU MILIEU ..."

2 minutes 40 secondes.

Le sujet avance toujours lentement dans le chemin vers le lieu de la rencontre. Lorsqu'il ne parle pas, les enquêteurs qui sont à côté de lui ont la nette impression qu'il SUIT DANS SA TETE UN DIALOGUE MUET, hochant la tête comme s'il approuvait quelque chose , ou la secouant comme s'il exprimait une dénégation ...

Puis il prononce : "LA... ILS SONT LA ... ILS SONT LA... CES GROS YEUX ... LA, LA IL A SON OEIL ...LA ... ILS SONT DEDANS... LA ... DEDANS ILS SONT ... ILS M'VEULENT PAS D'MAL..." tout cela en sanglotant toujours avec désespoir et impuissance ...

3 minutes 25 secondes. Sujet en 5 sur le plan.

" LA ! ... LA, AU DESSUS ... LA ... LES DEUX YEUX ... ICI ILS SONT !"

3 minutes 45 secondes.

" DES BOLS ... (Le sujet faisait ici allusion à la taille apparente des trois sources lumineuses situées sous le "nuage" et qu'il avait assimilées à des yeux de la taille d'un bol)... LA JUSTE ... (il "revoit" tout cela)... LE TRAIT ... LE TRAIT ..." (Ce dernier mot désignant le rayon lumineux qui lors de sa phase consciente lui tombait juste sur les yeux fut hurlé dans un sanglot) Le sujet avance toujours lentement comme un automate vers le lieu de sa reprise de conscience.

4 minutes. Sujet en 6 sur le plan.

Au moment où le sujet franchit le point correspondant à celui qui l'aurait fait S'ENGAGER SOUS LE "NUAGE", il s'effondre sur lui même en gémissant : "OH ! C'EST PAS VRAI... NON ... NON... LAISSEZ MOI ... LAISSEZ MOI ..." Il pleure, souffre épouvantablement et se tient la tête. "OH ... OH MA TETE ! ..."

4 minutes 15 secondes

Le sujet est immobilisé. Il est dans un tel état que les enquêteurs présents ne peuvent plus en supporter la vision. Jean Giraud fait le geste impératif ordonnant l'arrêt de l'expérience. Geste inutile, de son propre chef Michel Dufourny prend simultanément la même décision et commence à pratiquer le retour au calme devant précéder la sortie de l'état somnambulique.

6 minutes 15 secondes.

Le sujet, hébété reprend enfin conscience avec la réalité. Il ne se souvient plus des quelques minutes pénibles qu'il vient de vivre et se demande tout simplement ce qu'il fait là.

Par la suite, il "oubliera" cette expérience sous hypnose et n'en conservera aucune séquelle. Le reste de la soirée jusqu'à une heure avancée de la nuit fut exclusivement consacrée à une discussion amicale au cours de laquelle Monsieur P..., retrouva toute sa verve et tout son humour, exactement comme si rien ne s'était passé.

Bien entendu, ce rapport ECRIT est totalement impuissant à rendre compte du déroulement de la séance. Le magnétophone, même s'il restitue fidèlement le SON reste encore bien loin de la réalité vécue. Voilà pourquoi à l'avenir le Groupe 03I00 fera désormais usage d'un magnétoscope pour enregistrer un maximum d'informations auditives et visuelles.

En tout état de cause, les enquêteurs présents ne sont pas prêts d'oublier l'image de cet homme BON VIVANT et ancien légionnaire QUI EN AVAIT VU D'AUTRES, réduit à l'état de pantin sanglotant et suppliant.

A la lecture de ce rapport, le lecteur sera certainement DECU. Car, en fin de compte, NOUS N'EN SAVONS GUERE PLUS QU' AVANT. Il est bien certain que nous n'avons pas réussi à obtenir les résultats que nous escomptions, mais HUMAINEMENT, il ne nous fut pas possible de prolonger l'expérience au-delà du point atteint. N'en déplaise aux mécontents, NOUS AVONS AGI EN NOTRE AME ET CONSCIENCE en faisant passer l'intéret du sujet avant celui de la "recherche".

Et pourtant pour maigres qu'elles soient, les informations apportées par la séance sont d'un intéret capital. Le seul ennui, c'est que ces résultats peuvent (hélas) s'interpréter de deux facons radicalement différentes selon que l'on soit " Ufophile" (dixit D. Caudron) ou tout simplement objectif et soucieux de respecter le principe d'économie scientifique.

Arrivé à ce point de sa lecture, le lecteur aura hate de connaitre nos conclusions sur cette étonnante affaire.

Et bien, pour deux raisons, nous allons nous permettre de le décevoir. Il est dans cette affaire des éléments et des conclusions capitaux qui pour des raisons purement déontologiques ne doivent pas être rendus publics... D'autant plus qu'en raison de la maladresse commise par la Rédaction de LDLN, le témoin est trop facilement identifiable.

D'autre part, exprimer LA conclusion objective de cette affaire risquerait d'amener certaines personnes à exprimer des généralisations qui pourraient se révéler "néfastes".

La morale et la sagesse nous invitent donc à nous taire.

LA VERITE EST CONNUE ET CELA SEUL IMPORTE.

Et s'il nous était encore possible de donner un conseil aux Ufologues nous les engagerions tout simplement à EVITER D'UTILISER CETTE AFFAIRE dont ils ne possèdent hélas pas tous les éléments COMME EXEMPLE OU REFERENCE DANS L'UNE OU L'AUTRE DE LEURS THEORIES ... CELA NE POURRAIT QUE LEUR EVITER DE NOMBREUX DEBOIRES ... SINON LE RIDICULE !

GROUPE o3IOO

TROUBLANTES SIMILITUDES !

Dans la première partie de notre dossier sur l'affaire de La Chaumette, nous avions été amenés à envisager une interprétation pouvant correspondre à une possible expérience de type mystique (Cf paragraphe 11 P. 20-2I).

Nous allons voir maintenant combien il est facile de développer cette comparaison. Afin de ne pas nous disperser, nous nous contenterons de comparer les différents éléments de l'expérience vécue par Monsieur P... avec ceux contenus dans les apparitions mariales les plus célèbres.

Examinons donc maintenant quelques points particuliers hautement significatifs.

I/ TEMOIN ATTIRE SUR LES LIEUX.

Ce n'est pas par sa volonté propre que Monsieur P... se rendit sur les lieux de son apparition. Il ne sait comment il y fut conduit, mais pour lui, ce ne put être que par une action "extérieure". Or, très souvent, les "voyants" sont attirés sur les lieux de l'apparition par une sorte d'APPEL auquel ils ne peuvent résister.

13/07/I9I7 Apparition de Fatima.

Lorsqu'approcha l'heure à laquelle il fallait partir pour être au rendez-vous de la Dame, Lucia se sentit poussée par UNE FORCE ETRANGERE à laquelle il lui était difficile de résister.

02/11/1937 Apparition de Heede (Allemagne)

Quatre enfants qui avaient déjà assisté à une apparition la veille furent POUSSES A revenir sur les lieux où ils bénéficièrent d'une deuxième apparition.

13/03/1939 Apparition de Kerrytown (Irlande)

Monsieur Ateer, prêtre, SE RETROUVA A SON INSU sur la route menant au lieu des apparitions ALORS QU'IL NE VOULAIT PAS S'Y RENDRE. Il trouva la force de faire demi tour.

18/OI/1953 Apparition de Banneux (Belgique)

Dès ce jour, ce fut comme une SOMNAMBULE que tous les soirs à la même heure, la fillette se mit à OBEIR A SES IMPULSIONS. Et malgré les efforts de ses parents pour la retenir, IL FALLAIT ABSOLUMENT qu'elle aille à son rendez-vous...

2/ UNE CHUTE BRUTALE.

La première sensation ressentie par Monsieur P... fut celle d'une chute brutale à travers le taillis, exactement comme s'il avait été d'un coup laché d'une certaine hauteur. Y eut-il LEVITATION ou simple CHUTE BRUTALE ? Cela est bien difficile à déterminer ... en tout cas les deux phénomènes se retrouvent eux aussi exactement dans certaines apparitions.

02/07/196I Apparition de Garabandal (Espagne)

L'écrivain Mercédès Salisachs rapporte qu'au cours d'une des EXTASES de Conchita, on avait l'impression qu'elle s'élevait en l'air. Tous ceux qui l'entouraient affirmèrent qu'elle ne prenait aucun appui sur le sol ...

04/12/1932 Apparition de Beauraing.

Un témoin, M. Maistriaux déclara que les "voyants" (des enfants) tombaient sur les genoux comme s'ils avaient été foudroyés. Un autre observateur dit :"Il fallait voir comment les enfants étaient fauchés ... Le lendemain M. Lambert ne vit rien, mais il ENTENDIT LE CHOC VIOLENT DES GENOUX DES ENFANTS SUR LE PAVE ...

3/ LA PARALYSIE.

Juste après sa chute, Monsieur P... prit conscience qu'il était comme paralysé. Il tenta de se relever mais ses jambes et son corps en dessous de la ceinture refusaient de lui obéir. Paralysie que l'on retrouve encore lors de certaines apparitions.

22/06/I96I Apparition de Garabandal (Espagne)

Vers 22 h.30, lors de l'apparition de l'Ange (qui précède les apparitions de la vierge), Conchita et ses trois compagnes entrèrent en extase et furent alors rendues complètement insensibles à tout ... Lorsqu'elles tombèrent à genoux, elles furent alors littéralement CLOUEES au sol ... A un moment, quatre hommes tentèrent de les soulever, en vain...

4/ LE NUAGE.

Une des premières choses que perçut Monsieur P... ce fut la masse sombre de 20 m de long et 10 m de large, immobile au-dessus du chemin à hauteur du sommet des arbres. De plus, le pourtour de ce "nuage plus noir que la nuit" ondulait ...

27/05/1945 Apparition de Codosera (Espagne)

Marceline Barrosa observa tout d'abord une MASSE SOMBRE D'APPARENCE NUAGEUSE près d'un groupe de châtaigniers... A son retour du village d'El Marco, la nuée avait donné naissance à l'apparition ... Neuf jours plus tard le 04/06/1945, un nuage apparut dans le ciel bleu et la Dame en sortit...

28/05/1950 Apparition de Necedah (Etats Unis)

Madame Fred Van Hoof aperçut tout d'abord un éclat de lumière ... elle regarda dehors et vit un nuage bleu derrière les arbres... alors la vision se produisit... Le 15/08/1950 lors d'une autre apparition, le témoin remarqua d'abord la brume qui se condensait au dessus de quatre frênes... Cette brume vint sur le sommet des arbres et se transforme en ...

22/07/1968 Apparition de Saint Bruno (Canada)

Six fillettes et une femme assistèrent à une apparition dans un orage qui se calma immédiatement ... Un nuage s'ouvrit et la Dame apparut au milieu d'éclairs qui ne la frappaient pas ...

Et ainsi de suite, sans compter les nombreux cas où la Vierge apparut posée sur un petit nuage lumineux ...

5/ LE FRENE

Monsieur P... estima l'altitude du "nuage" à une dizaine de mètres. Or, sur les lieux se trouve un frène dont la hauteur mesurée atteint 13 m. Il fallait donc que le "nuage" soit interpénétré dans les branches de l'arbre que le sujet ne percevait d'ailleurs plus. Ce qui est tout à fait étonnant, c'est que de telles apparitions au-dessus où dans les branches d'un arbre caractérisent AUSSI presque toutes les manifestations mariales.

11/02/1858 Apparition de Lourdes.

Un églantier qui croissait à droite contre la paroi extérieure de la grotte s'agitait comme sous le souffle d'un grand vent ... Au moment même où Bernadette apercevait le phénomène, un NUAGE d'or sortit de l'ouverture du rocher que l'églantier tapissait de ses branches et une femme apparut au dessus du buisson ...

13/05/19I7 Apparition de Fatima.

Les enfants qui se trouvaient près d'un petit chène vert se trouvèrent enveloppés d'une lumière presque aveuglante. Devant eux au centre de cette auréole de lumière, ils virent une belle Dame plus brillante que le soleil immobile au-dessus du chène...

Rappelons aussi rapidement les cas évoqués ci-dessus 27/05/1955, Apparition de Codosera auprès d'un groupe de châtaigniers, 28/05/1950, Apparition de Necedah au-dessus de quatre Frènes ... sans oublier la longue liste des apparitions de San Damiano (Italie) liées à la présence d'arbres fruitiers.

6/ LE TOURBILLON DE VENT.

Alors qu'il se trouvait cloué au sol au milieu du chemin, Monsieur P... se sentit pris au centre d'un tourbillon

11/02/1858 Apparition de Lourdes.

A peine Bernadette commençait elle à enlever son premier bas (pour traverser le cours d'eau) qu'elle entendit un bruit comme un coup de vent d'orage, elle regarde autour d'elle mais les branches des arbres étaient immobiles ... Un peu plus tard elle remarqua que les branches de l'églantier près de la grotte étaient animées d'un mouvement comme si elles avaient été prises dans le souffle d'un grand vent...

13/06/1917 Apparition de Fatima.

Au moment où Lucia signala le départ de la Dame, les témoins présents qui ne voyaient rien de l'apparition remarquèrent que les branches du chñe vert étaient courbées comme entrainées par un souffle dans la direction indiquée par la fillette...

7/ LES MANIFESTATIONS FLUCTUANTES.

Lorsqu'il était immobilisé sous le "nuage", Monsieur P... fut agité de tremblements intenses. Lorsqu'Il LES suppliait, ces tremblements variaient d'intensité, exactement comme si leur amplitude eut constitué une "réponse" à ses prières. Or, parmi toutes les apparitions mariales, il s'en trouve nombre où l'on rencontre la même situation.

17/OI/187I Apparition de Pontmain

La Vierge apparut, mais seuls les enfants la virent, ce qui n'empêcha pas lesBarbelette très pieux de se mettre à prier. Dès lors, LA DAME SE MIT A GRANDIR tout comme l'ovale bleu qui l'entourait et l'inscription " MAIS PRIEZ, MES ENFANTS " apparut sous ses pieds. Ce qui est capital, c'est le fait QUE LES DIVERSES PHASES DE L'APPARITION ETAIENT LIEES AU DEBUT OU A LA FIN D'UN CHANT OU D'UNE PRIERE et que plus la prièreétait intense plus l'apparition était précise.

18/03/1896 Apparition de Tilly sur Seuilles.

La Dame merveilleusement belle apparaissait au sein d'une clarté éblouissante qui SEMBLAIT D'AUTANT PLUS RADIEUSE QUE LES PRIERES DES VISIONNAIRES ETAIENT PLUS FERVENTES !

OI/11:1937 Apparition de Heede (Allemagne)

Les fillettes affirmèrent que lorsqu'elles priaient avec plus de ferveur, l'apparition DEVENAIT PLUS BRILLANTE ...

17/OI/1939 Apparition de Kerrytown (Irlande)

Parfois, la figure de la Dame DEVENAIT PLUS LUMINEUSE PENDANT LA PRIERE ...

Et il serait facile de multiplier les exemples. Tout se passe donc comme si le phénomène REPONDAIT à la FERVEUR des témoins !

8/ DES FLEURS MAGNIFIQUES.

Durant son expérience, Monsieur P... se trouva entouré de fleurs blanches magnifiques ... Il s'agit là d'une caractéristique propre aux apparitions de type religieux... Citons pour mémoire ...

13/09/1917 Apparition de Fatima.

Au moment de la disparition de la Vierge, une pluie de corpuscule blancs comparables à des flocons de neige tomba du ciel et se désagrégea en touchant le sol. Une personne essaya d'en saisir un qui s'était posé sur son épaule mais en vain...

9/ INSENSIBILITE AU FROID ET AU RESTE ...

Monsieur P... resta une bonne heure dehors alors qu'il gelait à pierre fendre mais il ne ressentit aucunement les atteintes du froid... Pas plus qu'il ne ressentit les piqûres et griffures occasionnées par les ronces lors de sa chure dans le buisson. Une telle insensibilité se retrouve chez pratiquement TOUS les voyants, surtout lorsqu'ils sont en état d'extase.

17/01/1871 Apparition de Pontmain

La neige et le verglas recouvraient la terre lorsque ce soir là les sept enfants bénéficièrent de leur première apparition qui dura plus de TROIS heures. Trois heures durant lesquelles les enfants qui n'étaient pourtant pas en extase ne ressentirent pas du tout le froid.

Question "insensibilité", il est un témoignage capital et méconnu que nous allons de ce fait rapporter intégralement et qui constitue peut-être un des éléments les plus déroutants d'une affaire célèbre.

07/04/1858 Dix Septième apparition de Lourdes.

Bernadette était à genoux, récitant avec une grande ferveur les prières du chapelet qu'elle avait à la main gauche, pendant qu'elle tenait de la droite un cierge bénit allumé.

Au moment où elle commencait à faire à genoux son ascencion ordinaire, il survint tout à coup un temps d'arrêt dans ce mouvement, et sa main droite se rapprochant de sa main gauche, plaça la flamme du gros cierge sous les doigts de dette main, assez écartés les uns des autres pour que cette flamme put facilement passer entre eux. Activée en ce moment par un courant d'air assez fort, elle me parut produire sur la peau qu'elle atteignait aucune altération.

Etonné par ce fait étrange, j'empêchai que personne ne le fit cesser, et, prenant ma montre, je pus DURANT UN QUART D' HEURE l'observer facilement.

Sa prière ayant cessé et la transformation de son visage ayant disparu, Bernadette se leva et se disposa à s'éloigner de la grotte. Je la retins un moment et lui demandai de me montrer sa main gauche que j'examinai avec le plus grand soin. Je ne trouvai nulle part la moindre trace de brulure.

S'adressant alors à la personne qui s'était emparée du cierge, je la priai de le rallumer et de me le remettre. Aussitôt, je plaçai plusieurs fois de suite la flamme du cierge sous la main de Bernadette qui l'en éloigna bien vite en me disant : "Vous me brulez".

Ce fait, je le rapporte ainsi que je l'ai vu et que bien des personnes placées près de Bernadette comme moi, l'ont parfaitement constaté. Je le rapporte tel qu'il s'est produit, sans l'expliquer.

Témoignage du Docteur Dozous (Histoire critique des évènements de Lourdes par Georges Bertin p. 73-74)

Il est bon de préciser que le Docteur Dozous mèdecin de la ville était un sceptique en religion. Après avoir étudié les apparitions, il s'avoua convaincu.

IO/ PRODIGE ATMOSPHERIQUE.

A la fin de son observation, Monsieur P... se retrouva dans un paysage éclairé comme par un très beau clair de lune alors qu'à ce jour et à cette heure, la lune n'était pas visible ... Il y a là aussi une troublante similitude avec de nombreuses apparitions mariales pour lesquelles la présence de la Vierge est accompagnée d'une inexplicable manifestation lumineuse, soit sous la forme d'une nuée, soit sous la forme de lumière venant de nulle part.

QUELQUES CONSIDERATIONS.

En évoquant rapidement ces quelques similitudes frappantes entre l'expérience vécue par Monsieur P... et les apparitions mariales, nous n'avons pas voulu épuiser le sujet mais simplement dresser un rapide et néanmoins troublant parallèleque nous laissons chacun libre d'interpréter à sa guise.

Tout ce que nous constatons, c'est que dans cette affaire, TOUS LES ELEMENTS CARACTERISTIQUES D'UNE APPARITION MARIALE ETAIENT PRESENTS ! Le seul qui clochait réside tout simplement dans le fait QUE LA VIERGE MANQUAIT A L'APPEL.

Nous laissons aux théologiens le soin de s'interroger sur cette absence peut-être due au fait que Monsieur P... était un INCROYANT NOTOIRE.

Tout ce que nous avons voulu faire en nous livrant au petit jeu des comparaisons, c'est montrer la REMARQUABLE SIMILITUDE EXISTANT ENTRE L'AFFAIRE DE LA CHAUMETTE ET LES APPARITIONS MARIALES ... Similitude incontestable !

Or, pour parler un langage mathématique, nous dirons aussi que la SIMILITUDE est une RELATION SYMETRIQUE!

Et qu'en conséquence, les apparitions mariales ressemblent incontestablement à l'expérience vécue par Monsieur P...

Evidemment pensera aussitôt le lecteur !

Oui, mais il est une chose que le lecteur ne peut pas savoir (tout au moins peut-il la redécouvrir s'il réfléchit correctement à partir de TOUS les éléments que nous lui avons fournis dans notre rapport d'enquête) c'est CE A QUOI CORRESPOND RELLEMENT L'EXPERIENCE VECUE PAR MONSIEUR P...

Et lorsque l'on sait ce qu'est l'expérience de Monsieur P... démontrer sa parfaite similitude avec les apparitions mariales EST UN PETIT JEU QUI NE MANQUE PAS DE SAVEUR ... et que ne manqueront pas d'apprécier CEUX QUI SAVENT !

A vouloir trop prouver avec des comparaisons ... on risque de ... dire des anneries ...

REMISE A JOUR ANNUELLE DU CATALOGUE

ATTERRISSAGE EN AUVERGNE

au 3I/12/1978

Un catalogue, aussi complet et aussi parfait soit-il, est un ouvrage essentiellement éphémère puisque sans cesse de nouveaux faits viennent s'y ajouter tandis que des anciens, ayant pu faire l'objet d'une contre-enquête, risquent eux de se faire éliminer.

Tous les ans, nos catalogues thématiques seront ainsi remis à jour.

Afin que cette remise à jour soit la plus complète possible, nos lecteurs sont cordialement invités à nous faire part de tous les éléments nouveaux ou contradictoires dont ils pourraient avoir eu connaissance sur les cas que nous avons rapportés.

DATE FI/11/1977 ou DE/12/1977
HEURE 17 h.30 - 18 h.00
LIEU Blénière commune de Langy
TEMOIN Monsieur Roger S... (anonymat exprimé) agriculteur.

LES FAITS.

A la nuit pratiquement tombée, le témoin se dirigeait vers sa maison lorsqu'il vit deux PHARES évoluer à très grande vitesse dans un champ de blé à 350 m de lui. Ces deux phares n'éclairaient pas le paysage. Ils étaient jaunâtres et n'étaient et n'étaient accompagnés d'aucun bruit. Ils évoluaient au raz du sol selon une direction Sud-Est vers Nord-Est.

Au bout de deux secondes, ces phares s'éteignirent après avoir parcouru une centaine de mètres et instantanément, une boule orange se forma là où ils s'étaient éteints. La boule silencieuse elle aussi, de la taille d'une roue de voiture (?) s'éleva à la verticale. Le témoin ne se souvint ni de la façon dont elle était apparue, ni de la façon dont elle disparut.

Le phénomène eut lieu juste sous une ligne H.T.

Il n'existe aucun moyen de pénétrer dans le champ en question avec un engin motorisé. En effet, le champ est entouré de haies et le seul chemin qui y conduit passe devant la maison du témoin.

SOURCES.

Témoin connu de l'enquêteur.

ENQUETE.

Elle fut menée dès que les faits furent connus, c'est à dire le 23/09/1978. Il était trop tard pour espérer trouver des traces.

ENQUETEUR.

Daniel Jardillier L.D.L.N. Moulins

DATE 15/05/1978
HEURE 02 h.00
LIEU D IOI entre Montilly et Saint Léopardin (Allier)
TEMOIN Mlle Jacqueline B. (Anonymat demandé)

LES FAITS.

Le témoin rentrait en voiture de chez une amie résidant à Montilly. A la sortie de l'agglomération, elle remarqua droit devant elle à une alt. estimée à 300 m un objet insolite de couleur orange terne ayant la forme et la taille apparente d'une demi lune.

Le dit objet se mit alors à "suivre" la voiture à des distances variables car sa taille apparente variait sans cesse tantôt à droite, tantôt à gauche de la route et ce pendant 3 km jusqu'au lieu dit Laugère.

A cet endroit, à 6 ou 700 m à gauche de la route et à une dizaine de mètres de hauteur, le témoin vit brusquement apparaitre une boule incandescente orange qui se transforma en une forme étrange vaguement triangulaire de couleur orange et aux contours parfaitement nets. (voir croquis). La transformation s'opéra de haut en bas, COMME UN STORE QU'ON BAISSERAIT. Le phénomène était alors ENORME, HAUT COMME UNE MAISON DE DEUX ETAGES et sa base devait toucher le sol ou alors en était très proche. Tout le paysage était éclairé comme en plein jour, y compris l'intérieur du véhicule, par une lumière étrange ne provoquant pas d'ombres et n'éblouissant pas puisque malgré elle, les contours de l'objet furent nettemnt perçus.

Soudain, semblant jaillir de l'extrémité supérieure de l'objet, un immense faisceau lumineux blanchâtre s'évasant à 30° apparut et se perdit dans le ciel où il éclaira quelques nuages épars.

Paniqué et manquant rater un virage, le témoin prit la fuite et ne chercha pas à détailler l'apparition dont la disparition ne fut pas observée.

Dès qu'elle arriva au village voisin, Mlle B. se sentit rassurée. Passé Bagneux, elle fut à nouveau suivie par un objet de couleur orange terne qui avait la forme d'un croissant de lune et qui évoluait les pointes tantôt vers le haut, tantôt vers le bas. La poursuite dura jusqu'à Saint-Léopardin d'Augy où réside le témoin.

SOURCES

Témoin connu de l'enquêteur.

ENQUETE.

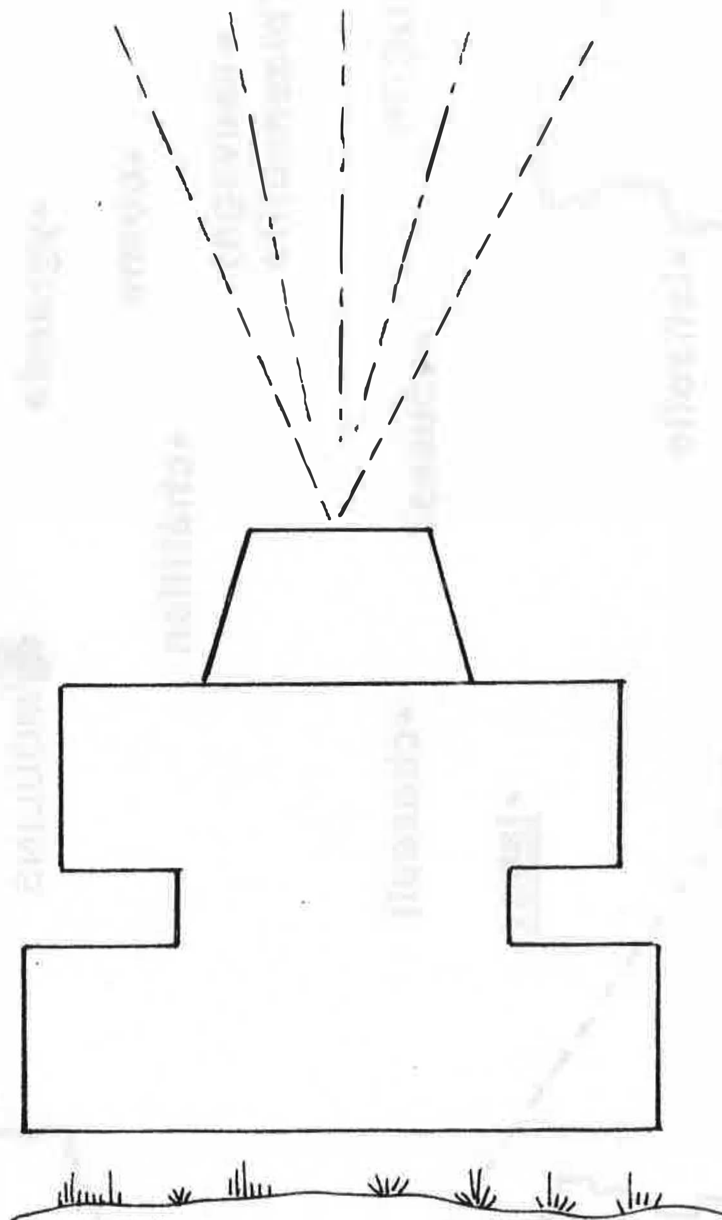
Elle fut menée le jour même. Hélas, malgré la fraicheur de l'évènement, en raison de sa peur panique et de la nuit, Mlle B. fut incapable de localiser avec précision l'endroit de l'apparition de l'énorme objet lumineux.

ENQUETEUR

Daniel Jardillier L.D.L.N. Moulins.

NOTE.

Lune au premier quartier le 15/05/ Lever 11 h.24, Coucher 0 h.39 TU Il fallait donc ajouter 2 h pour avoir l'heure locale du coucher soit 02 h.39 Conclusion, le coucher de lune explique parfaitement la "poursuite" apparente mais ne rend aucunement compte de l'observation de l'objet au sol.



DATE 08/07/1978
HEURE Vers Minuit
LIEU Entre Cournon et Lempdes
TEMOIN Inconnu

LES FAITS.

Ce soir là, vers minuit, revenant de chez ses parents habitant à Cournon, le témoin aperçut en approchant de Lempdes une lueur blanche très vive à quelques virages de distance soit environ 300 m en avant.

Croyant à un accident avec présence de voitures de gendarmerie et d'ambulance, il ralentit et fit des appels de phares.

Mais dans le virage, il n'y avait aucun accident. La lumière provenait d'une masse d'environ 5 m de haut dont il ne distinguait pas la base et qui stationnait sur un terre plain juste à côté de la route. Le dessus de la masse arrondie en forme de parapluie était surmonté d'une lumière blanche presque aveuglante. En passant à faible vitesse, le témoin put observer à l'intérieur de l'engin des silhouettes d'apparence tout à fait humaine, casquées et revêtues de combinaisons moulantes comme celles des cosmonautes et qui étaient parfaitement visibles à travers une paroi transparente.

Un peu plus loin, le témoin se retourna, mais la lumière avait disparu. A son arrivée chez lui, son épouse et sa mère lui apprirent que vers 2I h.30, elles avaient vu deux points lumineux bizarres dans le ciel, l'un rouge orange et l'autre vert et il ne s'agissait pas des feux d'un avion, car les deux objets s'évanouirent brusquement au bout d'une dizaine de secondes en partant à une vitesse foudroyante après avoir effectué quelques zigzags brusques.

Le lendemain, le témoin se rendit sur les lieux de son observation. Il y découvrit un endroit où l'herbe haute était couchée comme sous l'effet d'un souffle rayonnant. L'herbe et les buissons voisins ne portaient ni trace de brulure, ni cassures. Au sol se distinguait parfaitement la marque profonde d'un triangle de 60 à 70 cm de côté " comme celle d'un support triangulaire qui aurait été creux en son milieu ".

L'engin d'après les traces devait mesurer 3 m de diamètre et stationna juste sous une ligne électrique.

SOURCES.

La Montagne du 02/08/1978

ENQUETE.

Actuellement, les enquêteurs L.D.L.N. Clermont en sont encore à la recherche du témoin non identifié.


PUY DE DOME
combronde
prompsat
moulet
puy st gulmier
gelles
CLERMONT
lempdes
BAVIC
BOURG LASTIC
buron
VALBELEIX
0
10
20 km

OVNI D'ICI ET D'AILLEURS......

REFERENCES	I 000 OOD 06 I077
DATE	../05/1974 ou .. 06/1974
HEURE	20 h.30 ou 2I h.00
LIEU	RN 79 entre Paray le Monial et Charolles
TEMOIN	Mlle Dupasquier Marie Claude (3I ans)

LES FAITS.

A la tombée de la nuit, le témoin roulait derrière un camion transportant du bois. Soudain, elle vit surgir devant elle à gauche un phénomène qui en descendant traversa la route à très basse altitude.

Il s'agissait d'un "cigare" (bleu)allongé, perçu comme "pansu" bien que ses contours n'aient pas été nettement observés et d'une taille comparable à celle d'un fuselage de DC8 . Le témoin fut incapable d'en déterminer la matière ou la couleur. L'impression de bleu provenait du fait que l'objet était parsemé de lumières clignotantes bleues (comme des feux d'avion) peut être alignées, mais ce n'est pas certain, et au nombre d'une dizaine car "elles ne faisaient pas nombreuses par rapport à la taille de l'objet).

Mlle Dupasquier songea d'ailleurs tout de suite à un avion en difficulté cherchant à se poser... ou même sur le point de s'écraser car l'angle de descente était important, de l'ordre de 45°, mais elle ne se souvient pas si l'objet était alors en position horizontale ou s'il piquait du nez.

C'est alors qu'elle dut s'arrêter "pile" pour ne pas percuter l'arrière du camion qui la précédait et qui venait de s'immobiliser , le chauffeur ayant lui aussi perçu le phénomène. Elle baissa sa glace mais n'entendit aucun bruit et vit l'objet disparaitre derrière une rangée de peupliers.

Elle et le chauffeur du camion se regardèrent alors stupéfaits et sans échanger un seul mot, puis, comme il n'y avait plus rien à voir, ils repartirent. L'observation totale n'avait duré que quelques secondes.

Aucune anomalie ne fut constatée dans le fonctionnement de la voiture.

Ce n'est qu'une fois repartie que Mlle Dupasquier réalisa avoir eu affaire à un OVNI. Deux choses la stupéfièrent : Comment une telle MASSE pouvait-elle se déplacer en silence ? Comment se faisait-il qu'elle n'avait pas eu peur ?

REFERENCES 4 000 OOD 06178
DATE ../08/1974 (?)
HEURE Tombée de la nuit
LIEU Les Sables d'Olonne
TEMOINS Pailloux Jean Pierre (10 ans à l'époque) et d'autres personnes.

LES FAITS.

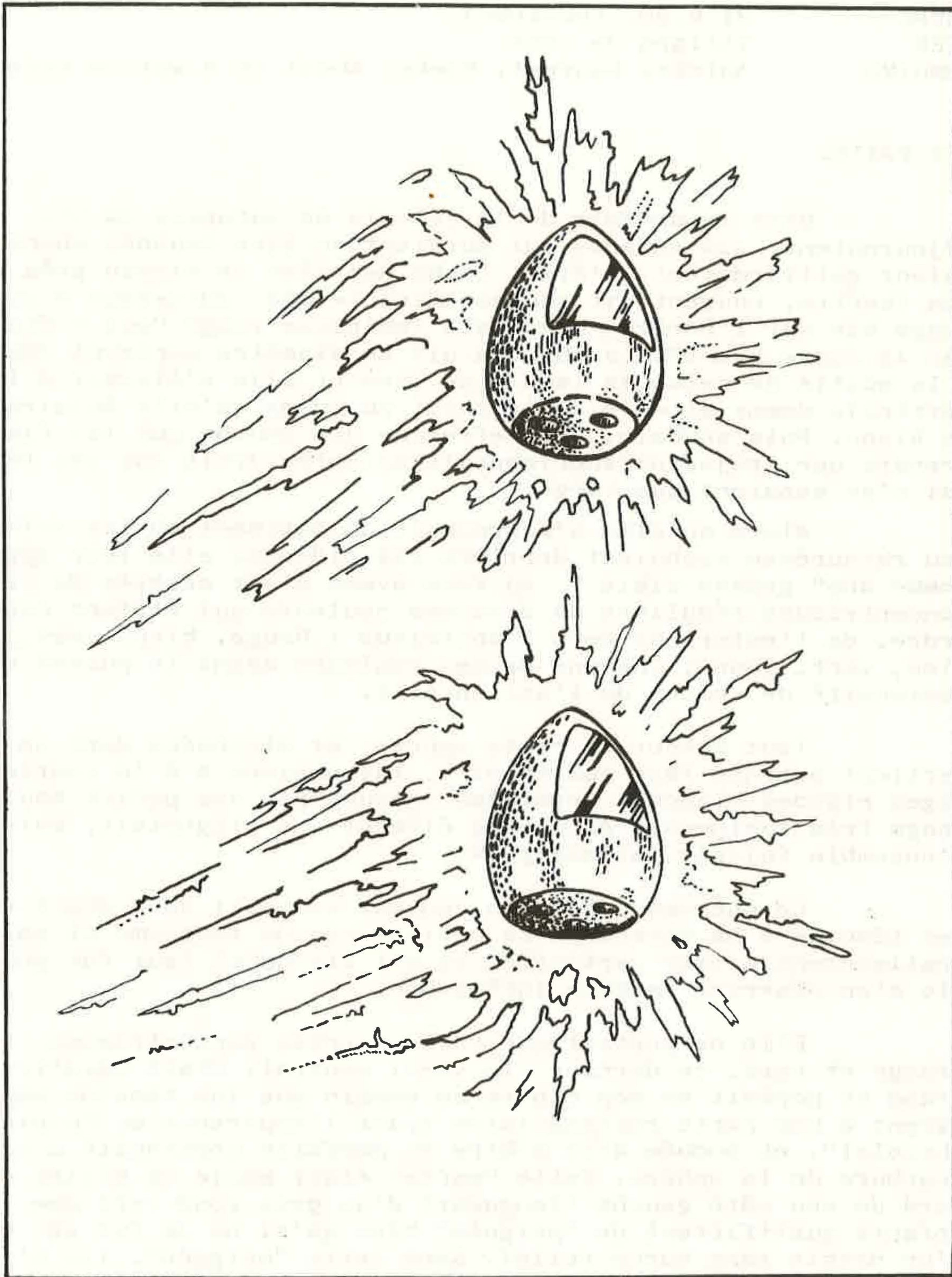
Le témoin en vacances se trouvait avec quelques personnes et regardait la mer. La nuit tombait. Soudain, de l'horizon arrivèrent deux choses lumineuses qui passèrent au-dessus des témoins à une altitude de l'ordre de la centaine de mètres et à une vitessecomparable à celle d'un avion de tourisme. Leur trajectoire était rectiligne, horizontale, régulière et orientée Ouest-Est, ce qui les fit disparaitre à l'intérieur des terres.

Les deux objets identiques avaient la forme d'un oeuf vertical lumineux de couleur rouge. Ils évoluaient en silence la pointe en haut et leur base était tronquée (plate). Leur "avant" (?) était pourvu dans sa moitié supérieure d'un vaste "hublot" triangulaire laissant rayonner une lumière blanche exactement comme si l'intérieur de l'appareil avait été éclairé au néon.

Les deux objets évoluaient très exactement à la verticale l'un de l'autre et étaient séparés par une distance d'une fois et demie à deux fois leur propre hauteur. Tout autour d'eux rayonnaient des filaments ou courts faisceaux lumineux de couleur orange.

Lorsque les objets passèrent à la verticale des témoins, ces derniers purent observer que leur face inférieure plate était porteuse de trois ouvertures circulaires de petite taille régulièrement disposées qui apparaissaient comme des "trous" noirs desquels rien ne sortait.

Subjectivement, la taille des objets fut estimée être celle d'une "petite maison" soit environ 5 m de diamètre.



REFERENCES 4 000 OOD 060178
DATE ../08/1975
HEURE 21 h.30 (environ)
LIEU Villars de Lens
TEMOINS Aufrère Laurent, Djebel Abdul et 4 autres enfants

LES FAITS.

Dans le dortoir de la colonie de vacances où ils séjournaient, six enfants qui auraient du être couchés chahutaient gaillardement. S'étant caché derrière un rideau près d'une fenêtre, Laurent vit soudain dans le ciel au-dessus d'un nuage bas sur l'horizon une boule lumineuse rouge "qui n'était pas là juste avant". La chose avait un diamètre apparent égal à la moitié de celui de la pleine lune et elle s'élevait à la verticale comme si elle avait surgi du nuage qu'elle éclairait en blanc. Puis soudain, elle effectua une courbe qui lui fit prendre une trajectoirehorizontale orientée droit sur les témoins qui n'en menaient pas large.

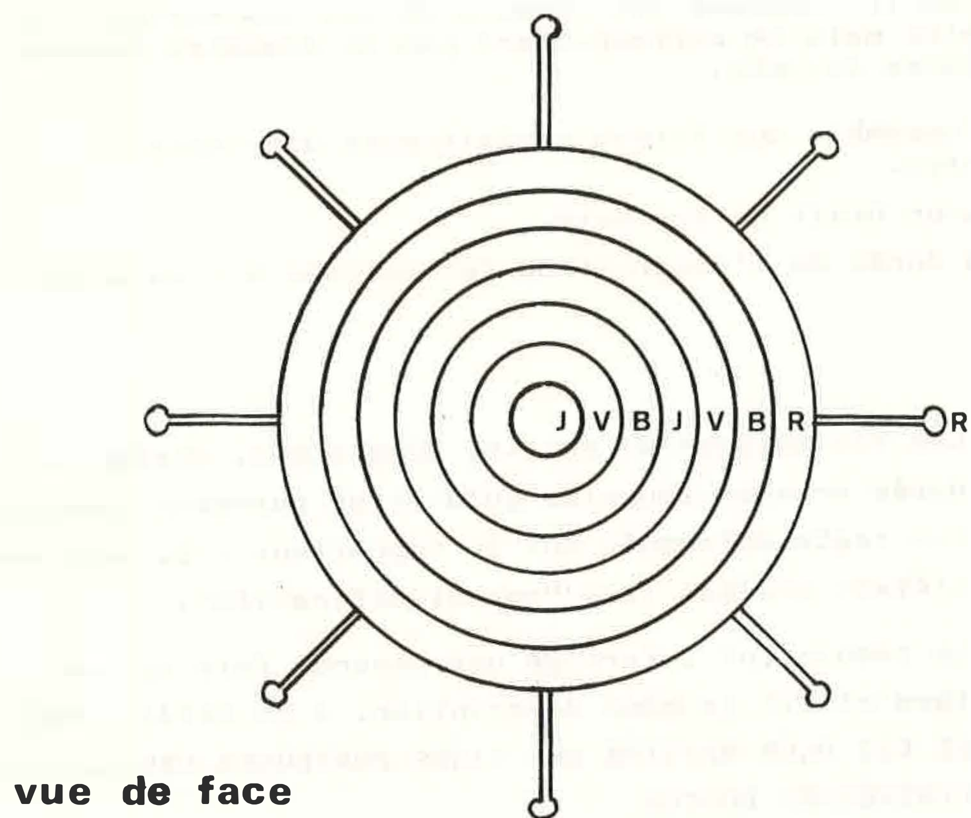
Alors qu'elle s'approchait du bâtiment où les enfants peu rassurésse cachaient derrière les rideaux, elle leur apparut comme une" grosse cible ", sa face avant étant décorée de cercles concentriques réguliers de diverses couleurs qui étaient dans l'ordre, de l'extérieur vers l'intérieur : Rouge, bleu, vert,jaune, bleu, vert, jaune. Chacune de ces couleurs ayant la pureté et la luminosité de celles de l'arc en ciel.

Tout autour de cette sphère, et disposées dans un plan vertical orienté face aux témoins, rayonnaient 8 à 10 courtes tiges rigides blanches terminées chacune par une petite boule rouge très lumineuse. Aucun des éléments ne clignotait, mais l'ensemble faisait mal aux yeux.

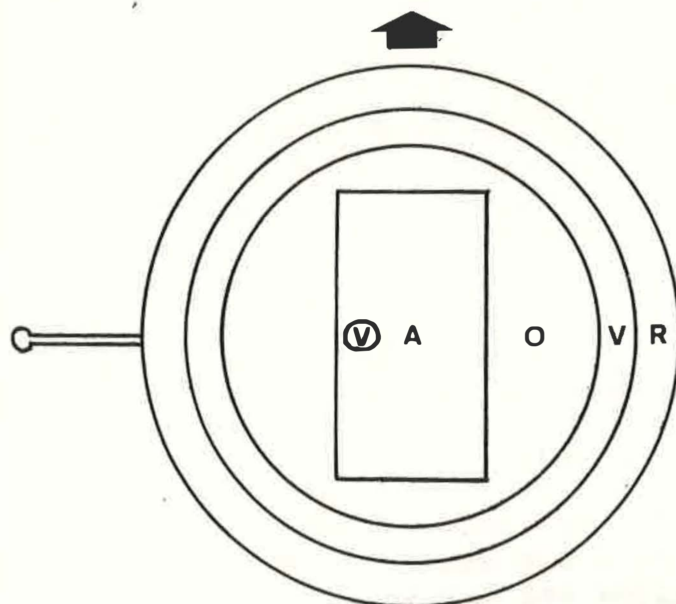
Le phénomène haut en couleur avançait donc droit sur les témoins à la vitesse d'un petit avion de tourisme et passa pratiquement à leur verticale, ce qui fit qu'il leur fut possible d'en observer la face inférieure.

Elle ne portait que trois cercles concentriques, rouge orange et vert, ce dernier (le vert) central, était relativement grand et portait en son centre un dessin que les témoins assimilèrent à une porte rectangulaire ayant l'apparence du "papier chocolat", et bombée afin d'être en parfaite continuité avec la courbure de la sphère. Cette "porte" était munie au milieu du bord de son côté gauche (longueur) d'un gros rond vert que les enfants qualifièrent de "poignée" bien qu'il ne se fut agi que d'un dessin sans aucun relief. Sans cette "poignée", ils n'auraient certaienement pas pensé à une "porte".

Au moment du passage (pratiquement) à la verticale, une seule tige terminée par une boule rouge fut observée du côté gauche de la sphère (côté correspondant à la "poignée").



vue de face



dessous

L'objet se trouvait alors à une altitude comprise entre 80 et 100 m (au moins deux fois la hauteur d'un immeuble de 15 étages) et son diamètre apparent était alors d'environ les 3/4 de celui de la pleine lune.

Subjectivement parlant, Laurent estima le diamètre de la sphère à 1,50 ou 2 m, les dimensions de la "porte" à 1 m par 0,40 m et la longueur des tiges à 30 cm. Ces estimations sont cohérentes mais ne correspondent pas au diamètre apparent à la distance estimée.

L'ensemble aux formes parfaitement dessinées fut très bien perçu.

Aucun bruit ne fut noté.

La durée de l'observation fut estimée à 1 mn environ.

Note : Les estimations de taille, dimensions, distances et durée ne sont fournies qu'à titre purement indicatif, les tests effectués sur le rapporteur (L. Aufrère) s'étant révélés très "non significatifs".

Le témoin fut interrogé une seconde fois six mois plus tard et fit la même description. A UN DETAIL PRES, IL NE FIT PLUS MENTION DES TIGES PORTEUSES DES BOULES LUMINEUSES ROUGES.

INFORMATION

Outre l'abonnement à INFO OVNI (Trois numéros annuels pour 20,00 F.) nous comptons éditer chaque année un Numéro Spécial consacré à un sujet plus particulier.

Pour 1979, nous avons retenu un CATALOGUE ILLUSTRE des apparitions d'Humanoïdes.

Des recherches minutieuses ont été effectuées, des dizaines de croquis ont été réalisés... Et courant Juin 79 devrait sortir le Tome I de cette série consacrée aux principales manifestations d'Humanoïdes.

L'ouvrage abondamment illustré comportera environ 48 pages dans lesquelles seront évoqués une trentaine de cas célèbres ainsi que quelques cas totalement inédits regroupés sous quatre chapitres principaux :

LES SCAPHANDRIERS

LES BIBENDUMS

LES OBESES

LES ROBOTS

Cet ouvrage dont l'intérêt n'échappera à personne peut être commandé dès maintenant à la M.J.C. de Montluçon - Boite Postale 401 Montluçon pour la modique somme de 10,00 F.

Qu'on se le dise ...

